

Questions Pénales

CESDIP

Centre de Recherches
Sociologiques sur le Droit
et les Institutions Pénales

UMR 8183

www.cesdip.fr

Le sentiment d'insécurité : dimensions & évolutions

Responsables d'un Observatoire scientifique du crime et de la Justice (www.oscj.cesdip.fr), **Philippe Robert** et **Renée Zauber-**
man viennent de publier une synthèse sur le sentiment d'insécurité. Ils décrivent ici ses différentes dimensions et leurs évolutions
dans les dernières décennies. Les traitements statistiques ont été réalisés pour l'enquête nationale par Sophie Peaucellier et pour
l'enquête francilienne par Fadoua Jouwahri.

Introduction

Depuis la campagne pour les élections municipales de 1983, insécurité et peur du crime sont un élément constitutif du fonds de commerce de l'extrême-droite. Depuis plus longtemps encore, à partir des lois Peyrefitte de 1978 et 1981, elles occupent aussi une place centrale dans la feuille de route de la droite. Et la gauche ne s'y est-elle pas convertie, de plus ou moins bon cœur, depuis le colloque de Villepinte de 1997 ? Voilà donc cette insécurité devenue, en un tiers de siècle, omniprésente dans le débat public... Et les attentats terroristes ont porté le thème à l'incandescence. Il ne suffit pas pour autant d'observer l'insécurité dans l'arène médiatique/politique. Il faut commencer par suivre sa distribution dans la société. Les années récentes ont vu se multiplier les essais qui tentent d'expliquer sa fortune. Mais ils pâtissent souvent de ne disposer que de données parcellaires ou monographiques et sans grande profondeur chronologique.

Pour notre part, nous avons commencé par dresser au début des années 1980 un bilan des recherches américaines alors largement inconnues en France¹. Puis nous avons mobilisé les rares données solides dont on disposait pour insister au cours des années 1990 sur le polymorphisme de l'insécurité et de la peur du crime². Nous les avons encore mises à contribution au début des années 2000 pour montrer les glissements des inscriptions sociales de l'insécurité³. En 2002, nous avons synthétisé les acquis de l'époque⁴. Si nous revenons aujourd'hui à ce chantier, c'est parce que sont désormais disponibles de nouvelles données, imparfaites mais qui permettent de documenter les différents aspects de l'insécurité et surtout de suivre leurs évolutions. Le développement d'enquêtes régulières sur la victimation a, en effet, permis d'étudier l'insécurité de manière plus systématique.

À l'échelle nationale, les questions dédiées au sentiment d'insécurité ont souvent été affectées par une certaine instabilité des formulations. Au moins ces enquêtes françaises ont-elles intégré l'idée que le sentiment d'insécurité n'est pas une dimension

Données

Nous utilisons, outre quelques campagnes locales à une échelle communale, des enquêtes sur les victimations et l'insécurité d'abord à l'échelle de la France métropolitaine, également pour la Région Île-de-France.

L'ensemble national – du moins celui de la France métropolitaine – est caractérisé par une suite de dispositifs : on a vu se succéder :

*une enquête princeps du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) au milieu des années 1980,

* du milieu des années 1990 au milieu des années 2000, une enquête annuelle de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) sur les conditions de vie des ménages (EPCV) comportant un petit module sur les victimations et l'insécurité,

*depuis une petite dizaine d'années, une enquête annuelle de l'INSEE sur le cadre de vie et la sécurité (CVS).

Depuis 2001, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France (IAU-ÎdeF) mène tous les deux ans une enquête sur les victimations et le sentiment d'insécurité dans cette région.

Le CESDIP a réalisé quelques enquêtes locales en 2005 à Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Gonesse, Lyon, Saint-Denis, à la demande du Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU).

simple que pourrait traduire une mesure unique. Ces données nationales sont consolidées par l'existence de résultats franciliens qui s'étalent certes sur un laps de temps un peu plus bref, depuis 2001, mais qui, en revanche, se fondent sur des questions très stables. Si les enquêtes françaises de victimation tiennent généralement compte de la nécessité de distinguer différentes circonstances et différents lieux d'insécurité et aussi d'offrir aux enquêtés la possibilité d'une réponse graduée, en revanche, elles n'explo-

¹ Zauberman R., 1982, « La peur du crime et la recherche », *L'Année sociologique*, n°32, p.415-438.

² Robert Ph., Pottier M.-L., 1997, « 'On ne se sent plus en sécurité'. Délinquance et insécurité, une enquête sur deux décennies », *Revue française de science politique*, vol. 47, n°6, p. 707-740.

³ Robert Ph., Pottier M.-L., 2004, « Les préoccupations sécuritaires : une mutation ? », *Revue française de sociologie*, vol. 45, n°2, p. 211-242.

⁴ Robert Ph., 2002, *L'insécurité en France*, Paris, La Découverte

rent pas les réactions émotionnelles différentes de la peur et ne distinguent pas selon les sortes d'expériences de victimation. Ce sont, en tout cas, les seules données précises permettant de documenter l'insécurité en France, nous nous appuyerons sur elles pour dresser successivement un tableau des peurs et de la préoccupation pour la délinquance.

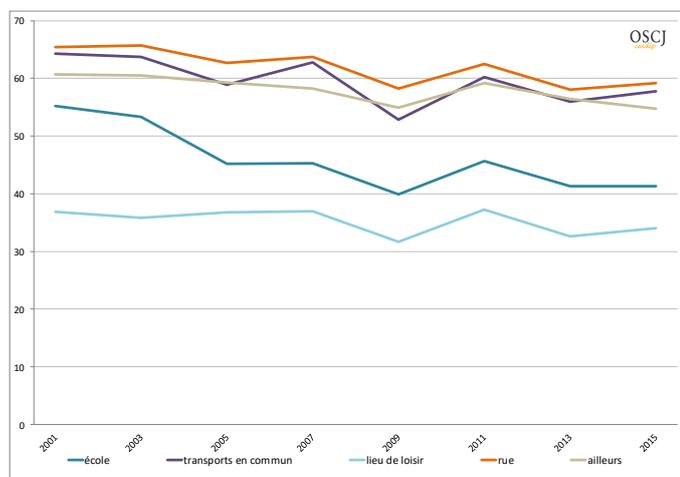
1. Des peurs diverses

On mesure classiquement la peur du crime en demandant aux enquêtés s'ils se sentent en sécurité quand ils sortent seuls le soir dans la rue près de chez eux. Pourtant, ce n'est pas pour soi qu'on a le plus souvent peur, mais pour ses enfants. Et l'on est plus souvent inquiet dans les transports en commun que dans son quartier ou chez soi.

On a peur avant tout pour ses enfants

Un des résultats majeurs des enquêtes régionales et locales a été la découverte de l'importance des peurs pour les enfants. Cette peur pour autrui est bien plus répandue – du moins chez les enquêtés qui ont des enfants vivant avec eux – qu'aucune peur personnelle. La proportion de ceux qui ont peur pour leurs descendants varie beaucoup selon le lieu évoqué : il est à son acmé si l'on parle de la rue puis des transports publics ; l'inquiétude est moins répandue s'il s'agit de l'école et surtout des lieux de loisir (figure 1). Cependant, dans les communes de la proche banlieue Nord de Paris (non représentées sur la figure), l'inquiétude pour les enfants peut être aussi répandue quand ils sont à l'école que lors de leurs déplacements en transports en commun.

Figure 1 : Évolution des peurs pour les enfants en Île-de-France (%), 2001-2015



Source : IAU-IdF

Champ : Île-de-France

Les pourcentages sont calculés ici sur les seuls enquêtés ayant des enfants vivant avec eux.

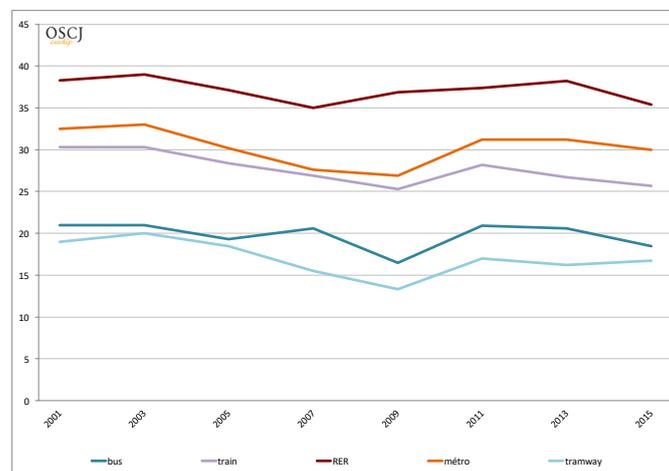
Un lieu inquiétant : les transports en commun urbains

Si l'on se tourne maintenant vers les peurs pour soi, la plus répandue concerne les transports en commun. Certes les seules données utilisables regardent de grandes agglomérations – l'Île-de-France ou la métropole lyonnaise – où le problème revêt beaucoup d'acuité. L'extrapolation à l'échelle nationale n'est peut-être pas légitime. On ne peut négliger pour autant la diffusion de cette peur. Les transports en commun apparaissent comme un lieu de cristallisation de l'inquiétude, selon une échelle qui met au premier plan en Île-de-France le RER (autour de 40%), puis le métro (autour de 35%), le train (le Transilien, autour de 30%), puis le bus (autour de 20%) et enfin le tramway (autour de 15%) (figure 2). La peur est encore plus marquée chez les habitants de la banlieue Nord que

dans l'ensemble de l'Île-de-France. Il est probable que chaque métropole voit les peurs relatives aux transports collectifs s'ordonner en fonction de son offre spécifique : ainsi à Lyon en 2005, cet ordre différait de celui de l'Île-de-France à la même époque : le bus lyonnais tenait dans les lieux de peur une place relativement plus exposée que son homologue francilien ; en revanche, le train lyonnais suscitait moins de peur que le Transilien.

Pourquoi les transports en commun sont-ils tellement propices à se sentir en insécurité ? On y côtoie des gens que l'on n'a pas l'habitude de rencontrer ailleurs, que l'on ne souhaite d'ailleurs pas côtoyer et qui suscitent parfois embarras, peur, dégoût... En outre, l'exiguïté du lieu fait souvent de ce côtoiement une promiscuité, de surcroît dans un espace confiné : on circule parfois sous terre, un contexte qui peut paraître oppressant. En cas d'incident, la fuite est difficile, voire impossible. Enfin qui dit transports en commun dit aussi ruptures de charge, gares, stations, tous lieux où l'on peut facilement s'inquiéter, ainsi dans une gare quasi déserte aux petites heures de la nuit. La diminution du personnel d'accompagnement dans les véhicules et la raréfaction du personnel statique dans les stations contribuent probablement largement, depuis le milieu des années 1970, à la diffusion du sentiment d'insécurité⁵.

Figure 2 : Évolution des peurs dans les transports en commun en Île-de-France (%), 2001-2015



Sources : IAU-IdF

Champ : Île-de-France

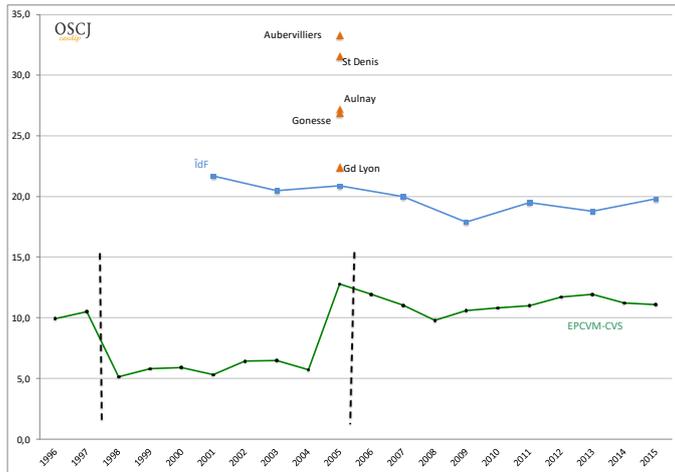
Une peur très variable selon le quartier où l'on habite

Une fois mentionnés ces cas particuliers, on peut en venir à la mesure la plus classique du sentiment d'insécurité, la peur dans son quartier. La question qui la mesure a malheureusement subi au fil des enquêtes nationales d'importantes modifications qui ne facilitent pas l'observation des évolutions. Ainsi, la période 1998-2004 est affectée par une sous-estimation artificielle : n'ont pas été interrogés les enquêtés qui déclaraient ne pas sortir le soir ; on peut pourtant avoir peur de sortir même si l'on ne sort pas, et d'ailleurs ce peut être cette crainte qui retient chez soi. La population affectée par la peur dans le quartier reste, dans l'ensemble, entre 10 et 13%. La remontée observée entre 2009 et 2013 ne s'est pas poursuivie par la suite ; en tout état de cause, on est toujours resté dans le même ordre de grandeur. En Île-de-France, la tendance globale est restée à la baisse jusqu'en 2009. Depuis, on y observe une légère remontée. Mais la peur dans le quartier s'y place à un niveau bien plus élevé que dans l'ensemble de la France métropolitaine, autour de 20%. On voit aussi que cette peur est aussi répandue dans l'agglomération lyonnaise qu'en Île-de-France. Le surcroît de peur dans le quartier est donc le propre des zones très urbanisées. Les mêmes enquêtes conduites dans des communes de la banlieue Nord de Paris montrent qu'il peut y être bien plus important en-

⁵ Sur ces dernières analyses, voir Noble J., 2015, « L'insécurité personnelle dans les transports en commun », *Déviante et Société*, vol. 39, n°3, p. 343-364.

core, la peur atteignant alors 25 à 33% des enquêtés selon les cas (figure 3).

Figure 3 : Évolution de la peur dans le quartier (%), 1996-2015



Sources : INSEE, LAU-IdF, CESDIP Champ : variable selon les enquêtes

Note de lecture : la barre en traits discontinus indique un changement important dans la formulation de la question de l'enquête nationale.

La peur au domicile est moins répandue

Presque toutes les enquêtes françaises de victimation interrogent aussi sur la peur chez soi, à peu près toujours sous la forme d'une question du type : *Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ?* Depuis au moins le début du XXI^{ème} siècle, la peur au domicile reste toujours à peu près dans le même ordre de grandeur, qu'il s'agisse de la France métropolitaine (entre 7 et 10% des enquêtés), de l'Île-de-France (entre 8 et 10%) ou de la métropole lyonnaise. On ne retrouve donc pas ici la différence observée à propos de la peur dans le quartier entre zones très urbanisées et ensemble du territoire. Cependant, quelques enquêtes situent la peur chez soi à un niveau nettement plus élevé dans quelques communes de la banlieue Nord de Paris.

À l'échelle de la France métropolitaine, la peur au domicile augmente à nouveau à partir de 2009 comme la peur dans le quartier, sans que, là non plus, on change pour autant d'ordre de grandeur. Mais, ici, la croissance s'observe également en Île-de-France (figure 4).

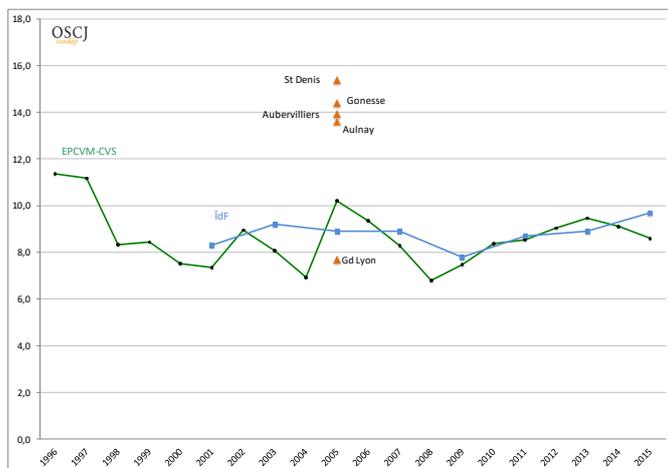


Figure 4 : Évolution de la peur au domicile (%), 1996-2015

Source : INSEE, LAU-IdF, CESDIP Champ : variable selon les enquêtes

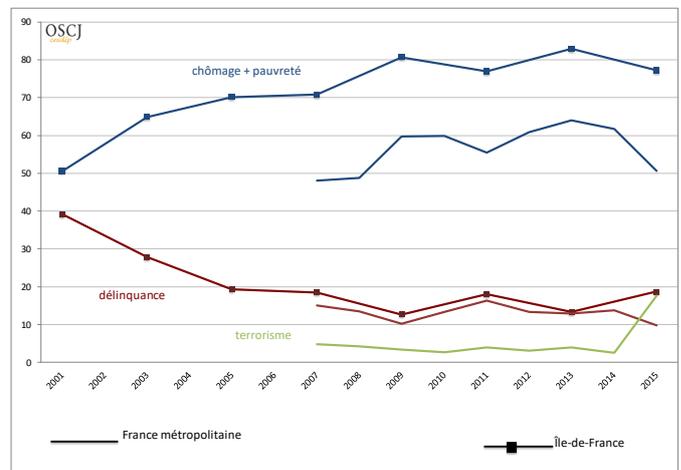
2. La préoccupation pour la délinquance : des accès de fièvre

Les différents aspects de la peur du crime que l'on vient de passer en revue ne changent guère d'ordre de grandeur ; il n'en va pas

de même pour la préoccupation sécuritaire qui connaît des variations beaucoup plus importantes.

Les enquêtes nationales récentes demandent aux enquêtés de choisir dans une liste *le problème le plus préoccupant dans la société française*⁶ : la domination du chômage est de plus en plus écrasante ; quant à la délinquance, elle vient au troisième rang derrière la pauvreté. De leur côté, les enquêtes franciliennes demandent quel est, parmi une liste de problèmes auxquels est confrontée la société française, celui dont *le gouvernement devrait s'occuper en priorité à l'heure actuelle*. Elles proposent une liste de problèmes moins longue que celle des enquêtes nationales⁷. Pour autant, à l'échelle nationale comme à celle de l'Île-de-France, les évolutions des préoccupations sont remarquablement parallèles. Quant aux niveaux de la préoccupation pour la délinquance, ils sont comparables aux deux échelles géographiques observées, tandis que les préoccupations pour les problèmes sociaux (chômage et pauvreté) atteignent en Île-de-France des niveaux nettement plus importants que dans l'ensemble de la France métropolitaine (figure 5).

Figure 5 : Évolution des préoccupations (%) en France et Île-de-France, 2001-2015



Sources : INSEE, LAU-IdF

Champs : France métropolitaine et Île-de-France

Depuis 2001, l'augmentation des préoccupations pour le chômage et la pauvreté contraste avec l'allure de la courbe concernant la délinquance : les données franciliennes montrent une baisse – qui n'est que le retour à une situation antérieure à la poussée du début des années 2000 : depuis le milieu des années 1970 en effet, la délinquance, en dehors de crises spectaculaires comme celle du 11 septembre 2001, tend à être une priorité de politique publique pour une part de la population qui fluctue autour de 15 % ; les données des enquêtes de victimation nationales – disponibles seulement à partir de 2007 – confirment cet ordre de grandeur traditionnel entre 10 et 20%.

Les attentats de janvier 2015 ont-ils eu sur la courbe des préoccupations pour la délinquance les mêmes effets de croissance que les crises terroristes antérieures ? L'introduction de l'item « terrorisme » dans la question sur les préoccupations prioritaires de l'enquête CVS permet d'examiner séparément l'évolution des deux réponses : dans l'enquête administrée au début de 2015, la préoccupation pour le terrorisme qui oscillait depuis 2007 entre 3 et 5% est passée à 17,6%, tandis que la préoccupation pour la délinquance a reflué de 13,8 à 9,7%. De son côté, le sondage réalisé pour la Commission nationale consultative des droits de l'homme

⁶ Les réponses proposées sont : santé (alimentation, sida, grippe et autres épidémies ...); environnement (pollution de l'air, pollution des sols, qualité de l'eau...); terrorisme, attentats; chômage; délinquance; pauvreté; sécurité routière; racisme, discrimination.

⁷ Les réponses proposées sont : chômage, délinquance, pauvreté, pollution, sida.

(CNCDDH) en mars de la même année montre également une poussée de l'inquiétude pour le terrorisme, sans l'amener cependant au niveau de la préoccupation pour la délinquance ordinaire. La flambée des inquiétudes suscitées par les actes terroristes ne contamine donc pas nécessairement la préoccupation pour la délinquance ordinaire.

3. Sécures, insécures, obsédés

Jusqu'à présent, on a observé l'évolution de différents aspects du sentiment d'insécurité. Mais celui qui a peur pour la sécurité de ses enfants a-t-il aussi peur d'être volé ou agressé dans les transports en commun ? Se sent-il en insécurité chez lui ou dans son quartier ? Considère-t-il la délinquance comme le premier problème de notre société ? Autrement dit, comment s'agencent les différentes pièces éparses du puzzle dont nous disposons ?

À l'échelle de la France métropolitaine, cinq cas de figures de tailles très différentes émergent (figure 6)

- le premier regroupe plus de la moitié de la population : la peur de la délinquance n'y ressort guère et c'est le chômage qui est dénoncé comme principal problème de notre société ;
- un groupe de 16 % qui affiche surtout son inquiétude pour la pauvreté ; mais ces enquêtés sont, eux aussi, moins nombreux que la moyenne à exprimer des peurs de la délinquance. Au total, voilà plus des deux-tiers pour qui peur du crime et préoccupation sécuritaire ne font guère sens. Restent les autres.
- un groupe de 11 % cumule des peurs de la délinquance pour autrui et aussi pour soi, dans toutes les circonstances. Pour eux, l'insécurité est multiforme ;
- un autre groupe de taille comparable (10 %) qui présente un profil assez semblable, et se distingue seulement du précédent parce la peur chez soi y est moins fréquente. À elles deux, ces classes de polyinsécures représentent donc environ le cinquième de la population. Dans les deux cas de figure, les inquiétudes que l'on ressent personnellement à l'égard du risque de victimation s'accompagnent d'une dénonciation de la délinquance comme grave problème de société. Les deux facettes du sentiment d'insécurité s'y retrouvent ;
- cette conjonction n'est pas toujours avérée : reste en effet un dernier petit groupe de 8 % où l'on ne se sent guère menacé

personnellement par la délinquance, ce qui n'empêche pas de la placer au premier rang des problèmes de société.

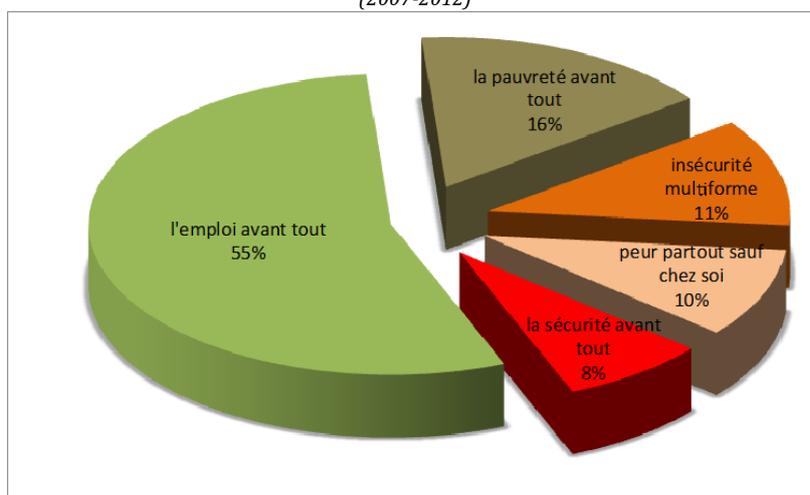
Les enquêtes réalisées en Île-de-France sur la même période (2007-2013) dessinent une image assez comparable. Une bonne moitié des enquêtés ne sont pas concernés par l'insécurité et la délinquance ; seule la situation de l'emploi les préoccupe. Un second bloc rassemble un gros tiers des enquêtés : la moitié d'entre eux manifeste de fortes peurs personnelles, l'autre y ajoute des peurs pour les enfants ; toutes deux affichent une forte préoccupation sécuritaire, accompagnée, pour la première, d'une dénonciation de l'afflux d'immigrés. Reste enfin un petit dixième des enquêtés chez qui les peurs du crime ne tiennent pas une grande place mais qui sont en proie à une forte préoccupation sécuritaire couplée à une xénophobie qui voit dans un excès du nombre d'étrangers la cause de la délinquance. On retrouve toujours cette figure à trois faces : ceux qui ne sont pas concernés par l'insécurité, ceux qui le sont, enfin ceux pour qui l'insécurité constitue une obsession sociale plutôt qu'une menace personnelle. Toutefois les proportions ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Les insensibles à l'insécurité représentent les deux-tiers des Français métropolitains, mais seulement un peu plus de la moitié en Île-de-France. En revanche, le tiers des Franciliens est en proie à l'insécurité alors que, à l'échelle de la France métropolitaine toute entière, il s'agit seulement du cinquième de la population. Seule la petite classe des obsédés de l'insécurité se situe toujours dans le même ordre de grandeur. En fin de compte, la sensibilité à l'insécurité est plus marquée en Île-de-France que sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Les enquêtes disponibles permettent donc de décrire empiriquement la double face du sentiment d'insécurité, une préoccupation abstraite d'un côté, des craintes concrètes pour soi et les siens de l'autre. C'est à partir de ces données que l'on a pu étudier les inscriptions du sentiment d'insécurité dans les différentes portions de la société et les politiques développées par les pouvoirs publics en matière de sécurité depuis un demi-siècle.

Robert Philippe (probert@cesdip.fr)
Renée Zauberman (zauberman@cesdip.fr)

Pour en savoir plus, Robert Ph., Zauberman R., 2017, *Du sentiment d'insécurité à l'État sécuritaire*, Lormont, Éditions Le Bord de l'Eau.

Figure 6 : Typologie des peurs du crime et de la préoccupation sécuritaire dans la société française (2007-2012)



Source : CESDIP d'après des données INSEE (CVS) Champ : France métropolitaine

CESDIP

Centre de Recherches sur le Droit
et les Institutions Pénales
Min. Justice/CNRS - UMR 8183/UVSQC/UCP
Immeuble Edison - 43, boulevard Vauban
F-78280 Guyancourt
Tél. : +33 (0)1 34 52 17 00 - Fax : +33 (0)1 34 52 17 17

Directeur de la publication

Christian Mouhanna

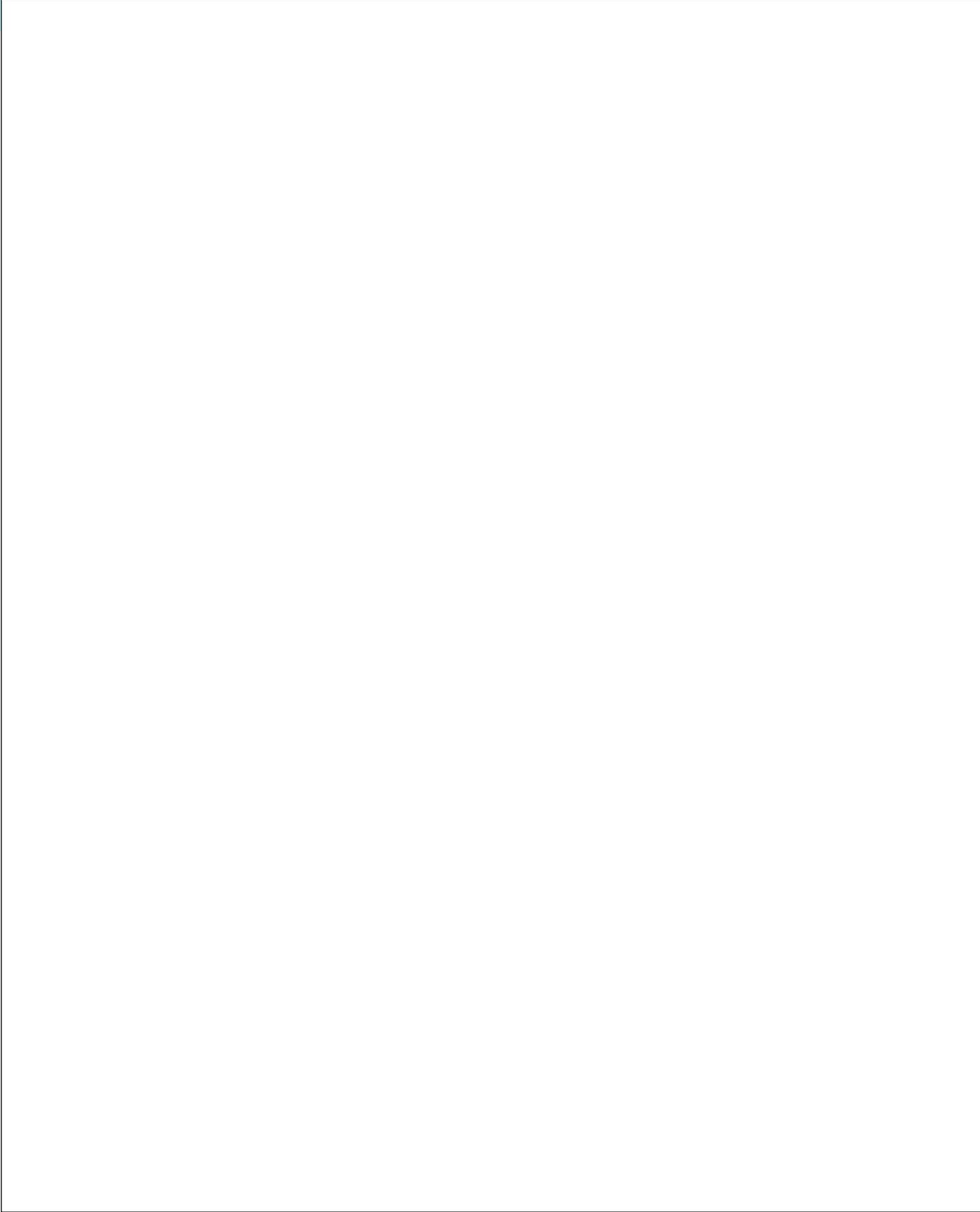
Coordination éditoriale

Nicolas Fischer (rédacteur en chef)
Bettino Dyrande (conception et maquette)

Diffusion : CESDIP

Imprimerie : Imprimerie Compédit Beaugard S.A.
ZI Beaugard - BP 39 - 61600 La Ferté-Macé
Dépôt légal : 2ème trimestre 2016 ISSN : 0994-3870

Reproduction autorisée moyennant indication de la source.



CESDIP

Centre de Recherches sur le Droit
et les Institutions Pénales

Min. Justice/CNRS - UMR 8183/UVSQ/UCP

Immeuble Edison - 43, boulevard Vauban
F-78280 Guyancourt

Tél. : +33 (0)1 34 52 17 00 - Fax : +33 (0)1 34 52 17 17

Directeur de la publication

Christian Mouhanna

Coordination éditoriale

Nicolas Fischer (rédacteur en chef)

Bettino Dyvrande (conception et maquette)

Diffusion : CESDIP

Imprimerie : *Imprimerie Compédit Beauregard S.A.*

ZI Beauregard - BP 39 - 61600 La Ferté-Macé

Dépôt légal : 2ème trimestre 2016

ISSN : 0994-3870

Reproduction autorisée moyennant indication de la source.